Dénomination commerciale: EUCOPREV B
Version: 1
Date de modification: 08.09.2020

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société / l'entreprise

**1.1. Identification du produit**
EUCOPREV B

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation de la substance / du mélange**
Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels. Produits de construction.

**Utilisations déconseillées**
Aucune utilisation identifiée.

**1.3. Coordonnées du fournisseur fournissant la fiche de données de sécurité**
EUCOCHEM BV
ESPERANTOLAAN 13/7
B-3300 TIENEN
BELGIUM
Tel.: +32.16.81.11.52
E-Mail: office@eucochem.com

**1.4. Numéro d'urgence**
+32 70 245 245

## SECTION 2: Identification des dangers

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**
Le produit n'est pas classé selon le règlement CLP.

**2.2. Éléments d'étiquetage**
**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**
Aucun.

**2.3. Autres risques**
Aucun.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

**3,1. Composition chimique**
Mélange de caoutchouc synthétique, à base de caoutchouc butyle, bentonite de sodium et plastifiant.
Ce mélange ne contient pas de substance à déclaration obligatoire selon les critères de 3.2 de l'annexe II de REACH.

NE CONTIENT AUCUN INGREDIENT DANGEREUX.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Notes générales**

En cas de doute ou de symptômes persistants, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Tout matériau pénétrant dans l'œil, rincer l'œil à grandes quantités d'eau.

**Après inhalation**

Peu probable de se produire.

**Après contact cutané**

Lavez abondamment à l'eau et au savon.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun danger spécifique n'est rencontré dans le cadre d'une utilisation normale du produit.

### 4.3. indication d'une attention médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Pas d'information disponible.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Agents extincteurs

**Moyens d'extinction appropriés**

Eau, eau/mousse, poudre extinctrice ABC

### 5.2. Produit de décomposition

Les produits de combustion comprennent le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, l'eau, les produits de faible poids moléculaire et divers hydrocarbures.

### 5.3. Protection des pompiers

Protection respiratoire et des yeux est requise. Appareil respiratoire autonome à pression positive (ARI) doit être utilisé. Aucun membre du personnel ne peut s'exposer aux vapeurs ou à la fumée sans ARI.

### 5.4. Inhalation:

Lorsque des vapeurs de matière en feu ont été inhalées:
- transporter la personne à l'air frais
- mettez la personne en position semi-verticale
- desserrez les vêtements.
- garder au chaud.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1. Déversements terrestres et aquatiques**

Récupérez le matériau déversé et placez le dans des conteneurs appropriés pour le recyclage ou l'élimination. Traiter comme un déchet solide. Ne pas rincer dans les égouts publics ou dans le réseau d'eau. Consultez un expert pour l'évacuation des matériaux recupérés et assurez-vous de la conformité aux lois et réglementations locales en matière d'élimination.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

**7.1 Température de stockage (°C)**

Ambiante - gardez les cartons secs et fermés.

**7.2. Température de transport (°C)**

Ambiante

**7.3. Température de chargement (°C)**

Ambiante

**7.4. Stockage**

Selon la norme ISO 2230

## SECTION 8: : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**8.1. Paramètres de contrôle**

Le produit ne contient aucune quantité pertinente de matériaux avec des valeurs critiques qui doivent être surveillées sur le lieu de travail.

**8.2. Contrôles d'exposition**

**Protection des yeux / du visage**

Lors de la manipulation, le port de lunettes de sécurité est recommandé.

**Protection respiratoire**

Pas nécessaire pour une utilisation normale.

**Protection de la peau / du corps**

Évitez le contact avec la peau et portez des gants de protection.

**Contrôles de l'exposition environnementale**

Pas d'information disponible.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiqies essentielles**

État physique: solide
Apparence: Vert, noir et rouge (variante sel)
Point de fusion: Non déterminé
Point d'ébullition: Non déterminé
Pression de vapeur: Non applicable
Densité de vapeur: Non applicable
Taux d'évaporation: Non applicable
Poids spécifique: 1,45 g/cm3
Solubilité dans l'eau: Insoluble
Limite d'explosion: Non applicable

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

**10.1. Réactivité**

Stable dans des conditions normales.

**10.1. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.2. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun connu.

**10.3. Conditions à éviter**

Aucun connu.

**10.4. Matériaux incompatibles**

Aucun connu.

**10.5. Produits de décomposition dangereux**

Aucun connu.

## SECTION 11: Information toxicologique

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

D'après notre expérience, aucun effet toxicologique n'est à prévoir en cas d'exposition à ce produit, lorsqu'il est manipulé conformément aux prescriptions de la fiche technique et de cette fiche de données de sécurité.

## SECTION 12: Informations écologiques

Non biodégradable
Non classé comme dangereux pour l'environnement.
.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

**Méthodes de traitement des déchets**
Traiter comme un déchet solide
Avant l'élimination, assurez-vous de la conformité aux lois et réglementations locales en matière d'élimination.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Temp. de chargement / déchargement : Ambiante
IMO (Int. Maritime Org.) classe : aucune
IATA (Int. Air Transp. Assoc.) classe : aucune
Classification/symbole CEE : Non réglementé
Classe ADR/ RID: aucune
Classification U.S.DOT: Non réglementé
Traitement: Ce produit n'est défini comme dangereux par aucune disposition ou classification actuelle.

## SECTION 15: Informations réglementaires

Étiquetage: Aucun étiquetage requis selon les directives CEE 88/379/CEE

## SECTION 16: Autres informations

**Information additionnelle**
Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à l'Annexe II/A du règlement (UE) n° 2015/830. La classification a été faite conformément au règlement européen 1272/2008 avec ses amendements respectifs. Elle a été élaborée avec le plus grand soin. Nous ne pouvons cependant accepter aucune responsabilité des dommages, de quelque nature que ce soit, qui pourraient être causés par l'utilisation de ces données ou du produit en question. Pour utiliser cette préparation pour une expériment ou une nouvelle application, l'utilisateur doit lui-même effectuer une étude d'aptitude et de sécurité des matériaux.